

L'Évangile, une sorte de manifeste communiste? Selon le jeune philosophe Guillaume Dezaunay, ces textes appellent à dépasser la logique mortifère de l'appropriation

«Les biens sont à tous, pour tous»

MATTHIAS WIRZ,
ADAPTATION: CAROLE PIRKER

Société ▶ A travers de nombreuses paraboles, l'Évangile ne se prive pas de critiquer l'asservissement par l'argent et s'oppose à la propriété comme jouissance exclusive, de même qu'il rejette le pouvoir perçu comme maîtrise d'autrui. Et nos biens et nos statuts ne nous appartiendraient pas vraiment mais seraient des dons à partager. C'est ce que Guillaume Dezaunay appelle «la force révolutionnaire de l'Évangile». Dans *Le Christ rouge*, ce professeur de philosophie au ton vif et incisif nous livre une lecture politique et percutante exégèse subversive et politique des Évangiles. «L'Église catholique, écrit-il, me paraît une force réactionnaire lisant chaque dimanche des textes révolutionnaires sans s'inquiéter outre mesure de la déflagration que cela devrait déclencher dans le cœur des fidèles et dans les structures sociales.»



«Je me demande pourquoi l'Église parle autant de morale sexuelle et si peu de morale économique»

Guillaume Dezaunay

Le Christ était-il un communiste avant l'heure?

Guillaume Dezaunay: Je dirais qu'il est communiste dans le sens où il refuse l'appropriation privative des biens. Enormément de paraboles économiques dans l'Évangile vont dans cette direction. Elles consistent à dire qu'il y a un problème lorsqu'on s'approprie les



Le Christ chassant les marchands du Temple par Pieter Bruegel l'Ancien. DOMAINE PUBLIC

biens pour soi-même et pour son profit. Le Christ est communiste dans ce sens qu'il affirme que les biens sont à tous, pour tous, et que celui qui cherche à les garder pour lui et son profit personnel est injuste.

L'Évangile appelle donc à la révolution?

Dans un certain sens, oui, mais pas à une révolution violente, plutôt à un renversement des valeurs. Il fait l'éloge de valeurs inverses à celles que nous plaçons habituellement au sommet, à savoir la gloire, l'honneur, le pouvoir et la possession. La plupart des paraboles sont remplies de figures économiques: des intendants, des marchands, des gens endettés, des responsables d'entreprises, etc. Les questions économiques sont donc centrales dans la Bible. Je me demande dès lors pourquoi l'Église parle autant de morale sexuelle et si peu de morale économique.

Le christianisme passerait donc à côté de sa vocation?

Je le pense, oui. Tout l'Évangile est une charge contre l'hypocrisie et parfois, c'est dans l'Église que j'en vois le plus, notamment sur la question de la pauvreté. Il suffit de rentrer dans une église pour se sentir mal à l'aise. L'assemblée est globalement composée de riches, qui pratiquent parfois un mépris de classe que je connais bien, puisque je viens, moi aussi, du milieu de la bourgeoisie catholique. Il me paraît central que les chrétiens et les chrétiennes luttent contre l'appropriation privée du monde et fassent en sorte qu'il y ait des structures de partage des richesses plus efficaces. Une lecture trop spiritualiste des textes comporte deux risques: celui de sombrer dans l'imaginaire et celui de faire de la religion une sorte d'opium, alors qu'il s'agit de travailler à la mise en œuvre du règne de justice, qui commence dès ici-bas.

La propriété privée n'existerait donc pas selon l'Évangile?

C'est la proposition d'interprétation que je fais des paraboles sur les intendants. Finalement, personne n'est réellement propriétaire, puisque le statut donné aux humains est celui d'intendant, pas de propriétaire. Ce qu'ils ont reçu doit servir aux autres. Les Pères de l'Église disaient eux aussi que si tu ne donnes pas quelque chose à un pauvre, toi qui es riche, ce n'est pas que tu aies manqué de générosité envers lui mais que tu l'as volé. Car ce que tu as n'est pas à toi, mais à lui.

Si l'Évangile contient une charge contre l'appropriation privative et la maîtrise des autres, on touche donc aussi à la question du pouvoir.

Absolument, notamment avec cette phrase très explicite dans l'Évangile: «Ne vous faites pas appeler Maître, ne vous faites pas appeler Père.» L'appro-

priation concerne souvent les biens, mais le pouvoir peut aussi devenir s'approprier la volonté des autres. Les deux vont volontiers de pair, car l'argent est une forme de pouvoir. Ainsi, l'appel évangélique à la désappropriation est aussi un appel à ne pas mettre la main sur les autres, sur leur liberté et leur volonté. Le Christ demande souvent aux gens ce qu'ils veulent et refuse de leur imposer quoi que ce soit. Il a un respect perpétuel de leur volonté, un amour particulier pour les fragiles sans pouvoir. L'anarchie est un terme qui, dans l'esprit de beaucoup, signifie le chaos. Ce n'est pas le sens que leur donnent les intellectuels anarchistes. Selon Proudhon, l'anarchie, c'est l'ordre sans le pouvoir. Cela ne me paraît pas si loin de l'expression «règne de Dieu». CATH.CH

Le Christ rouge, Guillaume Dezaunay, Ed. Salvator, 2023, 170 p.

Abus à St-Maurice: quels effets du rapport sur les témoins?

Suisse ▶ Deux chercheuses de l'université de Fribourg ayant participé à la rédaction du rapport sur les abus à l'abbaye de St-Maurice (VS) souhaitent lancer une étude complémentaire pour analyser les répercussions de la publication sur les témoins.

Quel est le retentissement du rapport, sur les victimes, sur l'institution, sur le public...? Des questions que se posent l'historienne Stéphanie Roulin et la sociologue Lorraine Odier, de l'université de Fribourg. Toutes deux ont participé à l'étude historique qui a scruté les mécanismes des abus au sein de l'abbaye de St-Maurice, de 1960 à 2024. Le rapport a été rendu public le 20 juin 2025 à Fribourg. Ont été identifiées 67 situations d'abus ayant touché au moins 68 personnes attribuées à 30 hommes adultes résidents

ou incardinés à l'abbaye de St-Maurice. Le groupe de travail a été mené par les historiennes Anne-Françoise Praz et Stéphanie Roulin, toutes deux enseignantes à l'université de Fribourg, ainsi que Pierre Aubert, procureur général du canton de Neuchâtel.

Stéphanie Roulin et Lorraine Odier décrivent, dans la *Tribune de Genève* du 25 août 2025, les réactions du public envers le rapport, entre soulagement, questionnement et incompréhensions. Pour approfondir la question de la «victimisation secondaire» (le préjudice émotionnel ou psychologique additionnel pour la victime, lorsque son histoire ressurgit de façon publique), les deux chercheuses souhaitent désormais lancer une deuxième étude, avec la collaboration de l'historienne Anne-Françoise Praz. «Nous aimerions savoir ce que les

personnes qui ont accepté de nous parler pensent du rapport, précise Stéphanie Roulin. Sont-elles satisfaites? Que disent-elles des réactions de l'abbaye et, au final, est-ce que tout cela a contribué à leur processus de réparation?»

Le rapport sur St-Maurice n'a pas donné lieu à de nouveaux signalements d'abus

Le groupe Sapec (Soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse), qui a contribué à l'étude historique, reçoit favorablement le projet des chercheuses. «Nous

manquons encore de données sur la réception et les répercussions des rapports d'abus sur les personnes. Il est toujours intéressant d'avoir une vision plus claire à ce sujet», assure à cath.ch Gabriella Loser Friedli, porte-parole du Sapec. Contrairement à ce qui a été le cas pour le projet pilote de l'université de Zurich, rendu public en septembre 2023, le rapport sur St-Maurice n'a pas donné lieu à de nouveaux signalements d'abus (auprès du Sapec) dans le cadre de l'abbaye. La médiatisation du rapport a par contre eu des effets notables d'encouragement. Notamment sur une dizaine de personnes avec lesquelles le Sapec est déjà en contact pour des affaires concernant d'autres institutions que l'abbaye de St-Maurice et qui jusqu'ici faisaient peu confiance aux dispositifs en place. «Il était difficile, explique en

effet Gabriella Loser Friedli, de les motiver à s'adresser à des instances comme la LAVI [le centre de consultation pour les victimes d'infraction], la CECAR [la commission écoute-conciliation-arbitrage-réparation], la police ou un bureau d'enquête mandaté. Le rapport Aubert leur a donné la confiance nécessaire pour entreprendre des démarches en ce sens. La qualité du travail et son approche respectueuse des victimes les a convaincues de franchir le pas. Ces personnes sont en outre en train de s'organiser entre elles, une nouveauté pour le Sapec, qui n'a encore jamais eu affaire à un groupe organisé», note la porte-parole.

CATH.CH

29, 30 août à 20h et 31 août à 17h, à l'Espace Maurice Zundel, bd de Grancy, 19, Lausanne. Réservations: association@maurice-zundel.ch